

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HONFLEUR 2011

Comme à chaque année, en vertu de l'article 955 du code municipal et au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, je fais rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une session de conseil.

Le maire traite des points suivants:

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011;
2. Le rapport du vérificateur sur ces états;
3. Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédent et celui pour lequel le prochain budget sera fait;
4. Les orientations générales du prochain budget;
5. Les listes de contrats comportant une dépense de 25 000,00 \$ de plus de 2000,00 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$;
6. La rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil;
7. Reddition de comptes pour les indicateurs de gestion.

1. LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le rapport financier mentionne des revenus pour l'année financière 2011 de l'ordre de 1 413 909,00 \$ des dépenses de fonctionnement de 1 183 925,00 \$ avec un surplus de 229 984,00 \$.

2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS

Voici le rapport de la vérificatrice externe sur les états financiers 2011, Madame Julie Roy, comptable agréée de la firme Lemieux, Nolet, présenté et adopté à la séance régulière du 7 mars dernier.

Aux membres du conseil,

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2011 et les états des résultats de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la municipalité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2011 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Julie Roy, c.a.
Lemieux, Nolet

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET CELUI POUR LEQUEL LE PROCHAIN BUDGET SERA FAIT

En 2011, nous avons un surplus pour les dépenses extraordinaires.

Pour ce qui est des états financiers 2012, les indications préliminaires nous laissent croire qu'il y aura des revenus de l'ordre d'environ 1 354 301,00 \$ et des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 1 354 301,00 \$ incluant le 2 500,00 \$ pour la réserve de la vidange des étangs.

4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget prévoit réaliser en 2012 des travaux dans divers chemins et la vidange de la cellule #4 aux eaux usées. Cependant, suite à la demande des résidents de la Petite 3^e, nous avons axé les travaux sur cette portion de route qui avait un besoin plus urgent de réfection.

5. LES LISTES DE CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000,00 \$ DE PLUS DE 2 000,00 \$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000,00\$

Voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000,00 \$, que la municipalité a conclus, depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle, j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité et celle de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$.

HISTORIQUE DES FACTURES DE PLUS DE 2,000\$ AVEC UN TOTAL DE PLUS DE 25,000\$

Factures de l'année financière 2011:

Fournisseurs	2011
Aquatech - Société de gestion de l'eau	27 735,42 \$
BPR Ingénieur Conseil	71 144,78 \$
Hydro-Québec	35 177,15 \$
Lucien Fournier & Fils (Hiver)	121 870,34 \$
Lucien Fournier & Fils (Été)	45 881,56 \$
Ministère du Revenu du Québec	28 037,76 \$
Ministre des Finances	88 976,00 \$
MRC de Bellechasse	133 050,23 \$
Pavage Gilles Audet Inc.	32 876,47 \$

FACTURES DE PLUS DE 25,000.00\$

Factures de l'année financière 2011:

Fournisseurs	2011
Entreprises Lévisiennes	117 812,58 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	42 977,00 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	42 977,00 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	42 977,00 \$
Ministères des Finances (Sûreté du Québec)	43 913,00 \$
Ministères des Finances (Sûreté du Québec)	43 914,00
Excavations Lafontaine Inc.	582 343,42 \$

Les montants des factures de la MRC et du Ministère des Finances sont déjà inclus dans les factures de plus de 2 000,00 \$ avec un total de plus de 25 000,00 \$.

6. LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE AINSI QUE CELLE DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus demande que la rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil soient inscrites dans le présent rapport. Ainsi pour l'année 2011, la rémunération annuelle du maire était de 6 696,36 \$ au niveau municipal et de 147,26 \$ par session régulière ou spéciale et de 110,46 \$ par réunion de comités du conseil de la M.R.C. de Bellechasse. La rémunération annuelle d'un élu municipal était de 2 248,92 \$.

RESSOURCES HUMAINES

Je remercie sincèrement tous les employés pour leur excellent travail. Merci spécial aux personnels de bureau, Mme Jocelyne G. Paré, Directrice générale pour son dévouement habituel et son souci du travail bien fait, Mme Chantal Morency, Adjointe-administrative, pour sa bonne collaboration et son sens de l'organisation car elle est très ordonnée. De nombreux dossiers ont été résolus au cours de cette année. Merci à M. Gaétan Roy, Responsable des travaux publics, pour l'entretien des infrastructures de la municipalité certains d'entre eux ont demandé beaucoup de temps et d'énergie.

Je veux féliciter et remercier toute l'équipe de l'O.T.J., du Festival Familial, de la Livrothèque, les pompiers, le personnel de la Salle Fleur de Lys, le comité de l'âge d'or, la pétanque, le comité de la politique familiale et les employés à temps partiels.

Je veux souligner aussi le travail des bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de notre municipalité.

FESTIVAL FAMILIAL

Le Festival Familial 2012, sous la présidence de M. Jean Lacasse, bien secondé par son équipe ainsi que Marie-Pier Morin derrière la caméra, fut encore une très très belle réussite.

Avec les projets de l'an passé et la subvention de Mme Dominique Vien, ils ont élargi la piste pour donner un meilleur spectacle, refait la clôture pour sécuriser la piste le plus possible et ils ont fait l'acquisition de clôture amovible pour fermer le site. Félicitations à tous!

SALLE FLEUR DE LYS

La Salle Fleur de Lys est un service aux citoyens que la municipalité gère depuis plusieurs années déjà. Cette gestion nous a permis de constater que ce lieu fait partie de notre histoire et qu'il est important de le conserver. Cette salle sert pour les partys de familles, réunions ou autres et aussi pour les expositions lors de décès. Elle est très utile!

Le sous-sol de la salle est en même temps un lieu de divertissement, le mardi après-midi, plusieurs personnes s'amuse et socialisent en jouant à la pétanque et aux cartes. Le mercredi et vendredi soir beaucoup de gens de l'extérieur nous rendent visite.

VOIRIE ET IMMOBILISATIONS

Nous avons acquis en 2010 le terrain pour le développement résidentiel. En 2011, le contrat des infrastructures a été donné à Excavation Lafontaine Inc. au coût de 582 343, 42 \$. Nous avons 23 terrains à vendre à 2,95 \$ du pied carré. Présentement nous avons 2 terrains vendus et une résidence est construite. Nous avons aussi réparé le 4^e Rang et plusieurs réparations mineures.

Nous sommes à la disposition de tous ceux et celles qui ont besoin d'informations concernant l'acquisition et la construction. Il nous fera plaisir de vous aider dans vos questionnements. Nous avons invité des entrepreneurs pour de nouvelles constructions soient maisons modèles ou autres.

De plus, Mme Catherine Bergeron, Inspectrice régionale de la MRC de Bellechasse peut vous aider pour toutes questions au niveau du permis de construction et l'élaboration des règlements d'urbanisme.

PARC MUNICIPAL

Je veux remercier également le comité de la Politique familiale pour l'excellent travail qu'ils ont fait lors de la construction du « Parc Municipal » sur le terrain de la Fabrique. Nous avons obtenu 25 000,00 \$ de commandite de la Caisse Desjardins du Cœur de Bellechasse, une subvention de 77 438,00 \$ du pacte rural que les membres sont allés chercher. C'est une très belle réussite! Merci!

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les sessions de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2013 vont débiter dans quelques jours. Les priorités seront axées sur la recherche en eau potable et l'entretien du réseau routier.

Les membres du conseil prendront des décisions sages et raisonnables pour le bien-être des citoyens en tenant compte des capacités financières de ceux-ci.

Comme vous le constatez, les projets ne manquent pas et les heures de réunions s'additionnent. Venez donc nous voir à l'adoption de nos prévisions budgétaires 2013. La date et l'heure vous seront transmises par l'avis public qui sera diffusé à l'Église ainsi qu'au bureau municipal.

7. REDDITION DE COMPTES POUR LES INDICATEURS DE GESTION 2011

Voici la reddition de comptes suite à l'implantation des indicateurs de gestion par le Ministre des Affaires Municipales et des Régions.

Issus d'une démarche méticuleuse à laquelle ont participé de nombreux experts des milieux municipaux et universitaires, ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leur prise de décisions, favorisant l'amélioration du rendement et l'adoption des meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère public des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent une amélioration indéniable de la qualité de l'information communiquée aux citoyens.

Les huit (8) objectifs d'utilisation de ces indicateurs de gestion sont:

- D'améliorer le rendement des organismes municipaux dans la prestation de leurs services;
- De permettre aux élus et aux fonctionnaires de mieux comprendre l'évolution de la qualité des services offerts et celle de la santé financière de leur organisation;

- De mieux éclairer les choix des décideurs municipaux;
- De mieux planifier les services municipaux et de mieux déterminer les cibles grâce à une meilleure connaissance de la situation;
- De préserver les ressources;
- De fournir aux contribuables une information objective sur la gestion des services municipaux permettant de mieux répondre à leurs demandes;
- De renforcer l'engagement de l'administration municipale envers la population;
- Et de permettre la communication d'information entre municipalités comparables dans le but de dégager les meilleures pratiques de gestion.

Ces six indicateurs obligatoires vous sont présentés sous quatre activités comprenant: la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement des eaux usées et le réseau d'égout.

Pour analyser ces résultats, nous devons prendre en considération les particularités de la municipalité qui sont les suivantes:

- Municipalité de 802 habitants ayant à cœur son caractère villageois.
- Le territoire de notre municipalité est en partie en zone agricole.

Avant de présenter et de commenter nos résultats 2011, il faut noter que plusieurs données proviennent de l'état intitulé "État du coût des services municipaux" qui fut ajouté à nos états financiers, avec les changements à la comptabilité en 2000.

Cet état inclut non seulement les dépenses annuelles d'exploitation, mais aussi la répartition des frais de financement, les amortissements sur les immobilisations de même que l'amortissement des subventions reçues pour celles-ci.

FONCTION TRANSPORT ROUTIER

Voirie municipale

	2011	2010
Coût de la voirie municipale par km de voie	1 916,00 \$	1 620,00 \$

Enlèvement de la neige

	2011	2010
Coût de l'enlèvement de la neige par km de voie	2 378,00 \$	2 253,00 \$

Nous rappelons que cette activité est assurée par la firme Lucien Fournier & Fils Inc. pour le déneigement des rues, routes et rangs. Les stationnements de la municipalité ont été déneigés par le responsable des travaux publics.

FONCTION HYGIÈNE DE MILIEU

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

	2011	2010
Pourcentage de bris par 100 km de conduite	S.O.	S.O.
Coût de distribution par km de conduite	S.O.	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement par m ³ d'eau (Dépenses de fonctionnement)	1,10 \$	0,99 \$
Coût d'approvisionnement de traitement par m ³ d'eau (Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement)	3,08 \$	3,09 \$
Coût de distribution par m ³ d'eau	S.O.	S.O.

Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

	2011	2010
Coût du traitement par m ³ d'eaux usées (Dépenses de fonctionnement)	0,43 \$	0,57 \$
Coût du traitement par m ³ d'eaux usées (Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement)	1,20 \$	1,34 \$
Coût des réseaux d'égout par km de conduite	S.O.	S.O.

CONCLUSION

Je suis très satisfait de ces résultats et je le suis d'autant plus que les indicateurs de gestion rendent nos évaluations de la situation financière de plus en plus objectives et réalistes.

Nos indicateurs de gestion démontrent que notre santé financière est bonne et que la valeur de nos possessions collectives s'accroît sans alourdir indûment le fardeau fiscal.

Au cours des prochaines années, nous allons pouvoir nous comparer avec des municipalités dotées de caractéristiques similaires, entre autres la population, la densité, l'étendue du territoire et la richesse foncière uniformisée.

Ces comparaisons nous guideront davantage dans notre planification et lors de nos travaux pour l'élaboration de nos budgets annuels de fonctionnement et d'immobilisation.

J'en profite à l'heure de cette mouvance perpétuelle dans le monde municipal où le dialogue et le partenariat sont de plus en plus essentiels pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et atteindre les objectifs.

Vous êtes une équipe formidable et c'est rassurant de travailler ensemble.

Donné à Honfleur, ce 5 novembre 2012

Marcel Blais
Maire de la Municipalité de Honfleur